

Faculté de Technologie

Avis aux candidats admis au concours d'accès au doctorat 3^{ème} cycle LMD

Conformément à la réglementation en vigueur (Article 14 de l'arrêté 961 du 02/12/2020), les candidats admis au concours de doctorat au titre de l'année universitaire 2020/2021 de la Faculté de Technologie Filières: (Génie Civil, Génie des Procédés, Automatique et Télécommunications), **doivent s'inscrire** au sein d'un seul établissement universitaire dans un **délai n'excédant pas quinze (15) jours** qui suivent la proclamation définitive des résultats. A cet effet, les lauréats doivent se rapprocher des départements concernés pour déposer leur dossier d'inscription avant **Mardi, le 27/04/2021**.

La constitution du dossier d'inscription est téléchargeable sur le lien suivant :

<http://www.univ-bejaia.dz/vrpr/postgraduation/inscriptions/inscription-doctorat-lmd>